

**Ministry of Education**

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



**2017 :SB30**

**DESTINATAIRES :** Cadres supérieurs des administrations scolaires régies par l'article 68

**EXPÉDITEURS :** Romina Di Pasquale  
Directrice (par intérim)  
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE :** **10 octobre 2017**

**OBJET :** **États financiers de 2016-17 des administrations scolaires régies par l'article 68 et les instructions pour les paiements à l'Association des conseillères et conseillers scolaires pour 2017-18**

---

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les formulaires des états financiers 2016-2017 des administrations scolaires régies par l'article 68 sont maintenant disponibles. Vous trouverez ci-joint les formulaires Excel ainsi que les instructions pour les remplir. Les formulaires Excel ainsi que les instructions peuvent également être obtenus sur le site extranet du ministère à l'adresse <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab>. À partir de la page d'accueil, veuillez cliquer sur le lien des États financiers. Comme par les années antérieures, les informations fournies dans les notes aux états financiers et les assurances obtenues lors d'une vérification doivent être conformes aux exigences du manuel de CPA Canada.

Les principaux changements de cette année sont décrits ci-dessous :

- Étant donné que l'Annexe H est le formulaire utilisé pour remettre le financement aux fiducies d'avantages sociaux provinciales de façon continue, elle a été mise à jour pour recueillir les renseignements nécessaires.
- Une nouvelle annexe a été ajoutée aux formulaires. Les conseils doivent y fournir des détails supplémentaires sur certains groupes de dépenses.

Consultez les instructions pour obtenir plus de détails sur les changements aux formulaires.

### **Soumission des rapports financiers**

Les états financiers doivent être soumis au ministère au plus tard le 31 décembre 2017. Si les états financiers sont déposés après cette date, des pénalités relatives au versement des fonds peuvent être imposées pour réduire les versements réguliers de l'administration scolaire de 50 %. Après la soumission des états financiers à une date ultérieure, le ministère reprendra le processus normal des paiements mensuels et inclura le montant total retenu en date dans le paiement mensuel.

La version électronique des états financiers doit être envoyée par courriel à [Financials.edu@ontario.ca](mailto:Financials.edu@ontario.ca). Il n'est plus nécessaire d'envoyer des documents papier par la poste au ministère. Dans le même courriel, veuillez inclure une copie PDF du certificat signée par la directrice générale ou le directeur général et les états financiers vérifiés, y compris le rapport et les notes du vérificateur. Veuillez ne pas insérer des pièces jointes dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion de notre boîte courriel, les conseils doivent inclure le texte suivant dans l'objet du courriel : « 2016-17 Financial Statements Supporting Documentation – S68 Name ».

### **Paiements à l'Association des conseillères et conseillers scolaires**

Nous vous rappelons qu'en vertu de la *Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires*, les conseils obtiennent le financement nécessaire aux activités des relations de travail de leurs associations de conseillères et conseillers scolaires respectives. Les administrations scolaires régies par l'article 68 ont reçu chacune un financement de 1 000 \$ à soumettre à leur association de conseillères et conseillers scolaires au plus tard le 15 octobre 2017. Pour recevoir ce financement, les administrations scolaires visées par l'article 68 doivent déclarer le paiement dans le tableau 10 des formulaires des prévisions budgétaires de 2017-18.

### **Personnes-ressources**

Si vous avez des questions pour compléter les documents des états financiers, veuillez communiquer avec Nigel Duquette au 416 212-8411 ou par courriel à l'adresse [Nigel.Duquette@ontario.ca](mailto:Nigel.Duquette@ontario.ca) ou avec Simi Khan au 416 325-2038 ou par courriel à [Simi.Khan@ontario.ca](mailto:Simi.Khan@ontario.ca).

Original signé par

Romina Di Pasquale  
Directrice (par intérim)  
Direction de la mise en œuvre relative aux  
relations de travail et au financement

Med Ahmadoun  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières